B18C - PANNEAU ACCÈS INTERDIT AUX VÉHICULES TRANSPORTANT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
Référence : 00071



RESUME

Le panneau B18c est un panneau de type interdiction qui annonce un accès interdit à tous les véhicules qui transportent des marchandises dangereuses défini par l'arrêté du 29 mai 2009 (arrêté TMD).

Les points forts :

- Eco-responsable
- Certifiés CE et NF complémentaires par l'ASCQUER
- Rails de fixation au dos

Différentes tailles et classes de panneaux vous sont proposées pour répondre à vos besoins. Vous pouvez également choisir entre un dos brut ou un dos laqué. Merci d'indiquer la couleur du RAL dans la partie "Personnalisation".



DECLINAISONS

Taille	Classe	Type de dos
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos brut

450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
650 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
850 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos laqué
1050 mm (2 rails au dos)	Classe 2 (HIP)	Dos laqué
450 mm (2 rails au dos)	Classe 1 (T1)	Dos brut

DESCRIPTION

Description du panneaux accès interdit aux véhicules transportant des marchandises dangereuses

Le panneau B18c est de forme circulaire sur fond blanc bordé d’un large listel rouge. Au centre, on retrouve un pictogramme représentant un poids lourd avec une remorque orange. C'est le même pictogramme que sur le panonceau transport de marchandises dangereuses.

Le panneau B18c est dans la même catégorie de panneau que le type B18a (indiquant un accès interdit aux véhicules transportant des matières explosives ou facilement inflammables) et que le panneau de type B18b (indiquant l’accès interdit aux véhicules transportant des marchandises susceptibles de polluer les eaux).

L’utilisation de ce panneau B18c est, la plupart du temps, associée à un tunnel qui ne dispose pas d’issues de secours suffisamment développées pour garantir l’évacuation en toute sécurité en cas d’accident avec un poids lourds transportant des marchandises dangereuses.

Pour avoir un dos laqué, vous pouvez choisir n'importe quel RAL.

Puis, nous indiquer votre choix en l'inscrivant dans l'encart "Personnalisation".

À la demande, vous pouvez avoir un :

- Dos fermé : le dos du panneau est plein, ce qui le rend plus résistant aux déformations
- Dos laqué et fermé : le type de dos haut de gamme de ce panneau. Le dos sera complètement plein et le laquage coloré

Caractéristiques du panneau accès interdit aux véhicules transportant des marchandises dangereuses

Les tailles disponibles :

- Miniature : 450 mm avec 2 rails au dos
- Petite : 650 mm avec 2 rails au dos
- Normale : 850 mm avec 2 rails au dos
- Grande : 1050 mm avec 3 rails au dos

Il faut utiliser des brides de fixation pour tous les panneaux qui possèdent des rails au dos. Les brides se glissent dans les rails. À savoir qu'il faut une bride par rail. La boulonnerie adéquate sera livrée avec les brides de fixation.

Pour en savoir plus, consultez notre article "Choisir la dimension d'un panneau".

Types de dos disponibles :

- Dos brut : dos basique du panneau couleur aluminium et également le plus économique
- Dos laqué : le laquage est coloré avec un choix parmi les couleurs du RAL proposées

Les classes disponibles :

- Classe 1 : sa durée de vie minimale est de 7 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 100 m.

- Classe 2 : sa durée de vie minimale est de 10 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 250 m.

Pour en savoir plus, consultez notre article "Choisir la classe d'un panneau".

Aller plus loin avec le panneau B18c

Le panneau B18c est à implanter à l’entrée de la zone d’interdiction. Il peut être complété par un panneau de signalisation de type directionnel sur les voiries autoroutières ou express.

Prozon vous propose également le panneau B8 interdisant l'accès aux véhicules affectés au transport de marchandises.